

# PACES

## Réorientation

Si vous envisagez de vous réorienter dès le 1<sup>er</sup> semestre de la 1<sup>ère</sup> Année Commune aux Études de Santé

Vous avez la possibilité :

> d'intégrer un nouveau cursus en L1 :

AES, Droit, Économie, ISEM, STAPS

> de suivre des certifications :

C3R (Certificat Réagir, Rebondir, Réussir) permet de suivre des modules pour préparer un nouveau projet d'études

C2i : 1<sup>er</sup> niveau (Certificat national Informatique et Internet) valide des compétences de l'usage des techniques d'information et de la communication

L'ensemble des possibilités de réorientation dans l'Académie de Montpellier est disponible auprès du SCUIO-IP, sur le site de l'UM1 et sur l'ENT.

> passerelles  
> réorientation  
2011-2012

Quel que soit votre nouveau projet d'étude, attention aux dates limites de candidature et d'inscription !

### SCUIO-IP

Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

5 Boulevard Henri IV | CS 19044 | 34967 Montpellier cedex 2  
tél : 04 67 41 76 00  
scuio@univ-montp1.fr  
www.univ-montp1.fr

Ouvert au public du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h  
et vendredi : 9h - 12h

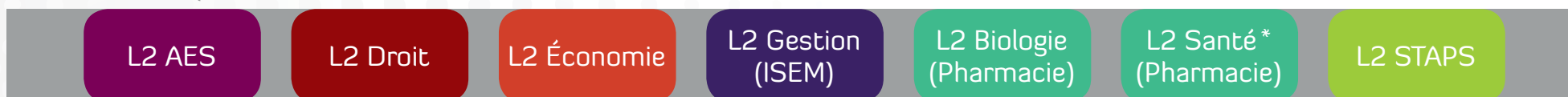
# Passerelles

Si vous n'avez pas été retenu(e) dans le numerus clausus des filières de Santé tout en ayant obtenu 60 ECTS (European Credits Transfert System) à la fin de la 1<sup>ère</sup> Année Commune aux Études de Santé

L'Université Montpellier 1 vous permet de valider un niveau L1 et d'entrer en L2 dans différentes filières (avec parcours aménagé ou non).

Vous avez aussi la possibilité de suivre d'autres formations dans les universités de la Région Languedoc-Roussillon :  
Université Montpellier 2, Université Montpellier 3 (Paul Valéry), Université de Nîmes, Université de Perpignan (UPVD).

Université Montpellier 1



- > UFR AES Entrée en L2 avec parcours aménagé / Poursuite en L3 AES
- > UFR Droit et Science politique Entrée en L2 avec parcours aménagé (certaines UE obligatoires de S1 et S2) / Poursuite en L3 Droit ou Science Politique
- > UFR Économie Entrée en L2 avec parcours aménagé / Poursuite en L3 Économie
- > UFR Pharmacie Entrée en L2 Biologie (sélection sur dossier et entretien), parcours Ingénierie de la Santé / Poursuite du cursus ou L2 Santé \*
- > UFR STAPS Entrée en L2 / Poursuite en L3 STAPS (Éducation Motricité - Activités Physiques Adaptées - Management du Sport - Entraînement Sportif)
- > ISEM Entrée en L2 avec parcours aménagé / Poursuite en L3

\* Sous réserve d'habilitation ministérielle de La Mention